



LES INSTANCES DE L'AEFE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

LES CCPLA - COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES LOCALES DE L'AGENCE

LEUR RÔLE

Les CCPLA sont consultées sur :

- le recrutement des personnels résidents
- le recrutement et le licenciement des personnels recrutés locaux des EGD
- toutes les questions d'ordre individuel concernant les agents (refus de temps partiels, contestations de notations administratives, retours en poste après congé longue maladie, litiges avec l'administration...)

QUI VOTE ?

Les personnels détachés de l'AEFE, les personnels recrutés locaux des EGD (établissement en gestion directe)

LES CCPC - COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES CENTRALES DE L'AGENCE

"A" : agrégés

"B" : certifiés

"C" : instituteurs et professeurs des écoles, y compris directeurs, maîtres formateurs, enseignants

ASH

"D" : personnels d'inspection et de direction d'établissement

"E" : ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service

LEUR RÔLE

Les CCPCA sont consultées sur :

- le recrutement et les fins de missions anticipées des personnels expatriés
- les fins de missions anticipées des personnels résidents
- toutes les questions d'ordre individuel concernant les agents (refus de temps partiels, contestations de notations administratives, reconductions expresses, prolongations exceptionnelles, litiges avec l'administration...)

QUI VOTE ?

Les personnels détachés (expatriés et résidents)

LE CT - COMITÉ TECHNIQUE

SON RÔLE

Le CT est consulté sur les questions statutaires ou réglementaires, la carte des emplois, le fonctionnement des services, la vie des établissements, les conditions de travail...

QUI VOTE ?

Les expatriés, les résidents, les recrutés locaux des EGD et les personnels du siège.

LE CA - CONSEIL D'ADMINISTRATION

SON RÔLE

Emanation de la représentation en CT, le CA délibère sur la politique générale et les grandes orientations de l'AEFE, le budget de l'Agence et des établissements, les questions immobilières...

LE CHS-CT - COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

SON RÔLE

Emanation de la représentation en CT, le CHSCT examine l'organisation, l'environnement et les conditions de travail des personnels.

LES SYNDICATS DE LA FSU, FORCES DE REPRÉSENTATION

- Les syndicats de la FSU sont majoritaires en CCPLA dans un grand nombre de pays.
- Le SNUipp-FSU détient 3 sièges sur 5 en CCPLA "C"
- Le SNES-FSU détient 5 sièges sur 5 en CCPCA "A" et en CCPC "B"
- La FSU détient 3 sièges sur 5 au Comité technique et 3 sièges sur 5 au Conseil d'administration.

Chaque année, le SNUipp Hors de France désigne ses représentants dans les différentes instances de l'Agence lors de son stage du mois d'août.

Vos représentants en CCPCA	Estelle Mauget (HDF) Christophe Le Bolc'h (HDF)	Pierre Brezot (Espagne) Pierre-Yves Miragliese (HDF)	Claire Ducruet (Espagne) Jean-Miche Chassagne (HDF)
Vos représentants en CT	Alessandra Diakhate (Sénégal)	Alexandra Berbain (Pays-Bas)	Brigitte Zainan (Indonésie)
Vos représentants en CA	Bruno Beaurain (Maroc)	Olivier Perrin (Portugal)	Françoise Toscane (Tunisie)
Vos représentants au CHS-CT	Jean-Michel Chassagne (HDF)	Alain Borrat (Espagne)	

retrouvez tous nos comptes rendus !

TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE : L'ENGAGEMENT DU SNUIPP HORS DE FRANCE

Les élus du SNUipp HDF vous tiennent informés tout au long de l'année (lettres électroniques, publications, site internet...). Le SNUipp est le seul syndicat à rendre compte à tous les collègues de toutes les commissions.

Retrouvez tous nos comptes rendus d'instances (AEFE, MLF et MEN) sur notre site :

<p>snuipp.fr rubrique « Hors de France » Nous contacter :</p> <p>Courriel : hdf@snuipp.fr</p> <p>Adresse postale :</p> <p>SNUipp HDF</p> <p>128 boulevard Blanqui</p> <p>75013 Paris</p> <p>Tel : 01 40 79 50 70</p> <p>Skype : snu-hdf</p> <p>Site : www.snuipp.fr</p>	
---	---



ET LES INSTANCES DU MEN, LES DÉTACHÉS VOTENT ÉGALEMENT !

VOTEZ POUR DÉSIGNER VOS REPRÉSENTANTS DU SNUIPP POUR CES INSTANCES.

LA CAPN - COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE

SON RÔLE

La CAPN traite des promotions des détachés de l'étranger (AEFE, Homologués, MLF, MAEE), du recrutement en collectivités d'outre-mer (Nouvelle Calédonie et Polynésie) et des permutations (changement de département).

QUI VOTE À L'ÉTRANGER ?

Les expatriés, les résidents et tous les enseignants en position de détachement (établissements homologués)

LA CAPD - COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DÉPARTEMENTALE

SON RÔLE

Les CAPD traitent (pour les détachés de l'étranger) de l'accès au corps des PE, de l'accès à la hors classe, des inéat-exéats et des permutations (changement de département), de la liste d'aptitude à la direction d'école, du mouvement intra départemental (lors d'une réintégration), des recours en cas de refus de détachement.

QUI VOTE À L'ÉTRANGER ?

Les expatriés, les résidents et tous les enseignants en position de détachement (établissements homologués)

LE SNUIPP-FSU EST LE PREMIER SYNDICAT DANS LES ÉCOLES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

SEUL SYNDICAT PRÉSENT DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS EN CAPD, IL COMPTE 6 SIÈGES SUR 10 À LA CAPN DES INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ÉCOLES. LE FSU OCCUPE LA PREMIÈRE PLACE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA FONCTION PUBLIQUE.



L'intervention syndicale n'a de force que si elle peut s'appuyer sur la mobilisation des collègues, localement ou au niveau « mondial ». La confiance que les personnels accorderont au SNUipp-FSU à travers les élections professionnelles déterminera son poids et sa représentativité dans les instances. Le SNUipp-FSU a besoin de votre soutien pour que les valeurs et les revendications qu'il porte soient encore renforcées avec ces élections.

VOTEZ ET FAITES VOTER SNUipp-FSU